

**COMPTE RENDU DE LA 1ÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017  
TENUE LE MARDI 13 SEPTEMBRE 2016 À 13 h 30, AU LOCAL F-240**

<b>Présences :</b>	Stéphane Chouinard, Athéna Cyr, Marie-Ève Dupuis Roussil, Paul-Antoine Jetté, Julien Lapan, Martine Lavallée, Simon-Philippe Lebel, Monique Messier, Danielle Pépin, Diane Pepin, France Perreault, Sylvie Roy, Patricia Tremblay, Dominique Trudel, Jean-Luc Trussart et Aïcha Van Dun
<b>Absence motivée :</b>	Aucune
<b>Invités :</b>	Luc Grenier, Dominic Leblanc, Éleine-Marie Rouleau, Patrice Sénécal et Julie Vézina
<b>Président d'assemblée :</b>	Alain Lamarre
<b>Secrétaire :</b>	Chantale Gagné

---

**1.1 Identification des présences et constatation du quorum**

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 35.

**1.2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres**

Alain Lamarre souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la commission des études et informe l'assemblée qu'une rencontre s'est tenue avec quelques-uns d'entre eux afin de leur expliquer leur rôle et leurs responsabilités au sein de cette instance.

Il profite de l'occasion pour souligner le triste événement survenu il y a 10 ans jour pour jour, soit le 13 septembre 2006, au Collège Dawson et rappelle à tous la nécessité de faire de notre cégep un établissement qui permet la libre expression, le respect de la différence et garantit un milieu de travail et d'études paisible.

**1.3 Améliorations et attentes**

*Invités : Luc Grenier, Éleine-Marie Rouleau et Patrice Sénécal*

Alain Lamarre rappelle le contexte qui a mené à discuter des améliorations et des attentes à l'égard de la commission des études. Les membres sont invités à se prononcer.

Voici les commentaires recueillis :

- On rappelle que les membres avaient émis leur insatisfaction face à leur rôle au sein de la commission des études suite, entre autres, au renouvellement du mandat du directeur général du CRL. En effet, le directeur général, qui présidait l'assemblée lors de son renouvellement, s'est retiré et aucun substitut n'avait été nommé pour le remplacer. Ce vide procédural n'avait laissé aux membres aucune place pour se prononcer ou pour échanger de façon satisfaisante.
- Dans les pouvoirs de la commission des études, il serait important de bien définir la différence entre « avis » et « consultation » et de les respecter;
- Il serait intéressant d'élargir la diffusion des documents transmis aux membres de la commission des études étant donné le caractère pédagogique de ceux-ci. On informe l'assemblée que tous les documents sont disponibles sur Moodle et que les coordonnateurs de programmes/départements sont informés de leur diffusion.
- Il serait souhaitable d'inviter les membres représentant le personnel de soutien et professionnel à participer aux précommissions des études du personnel enseignant afin de partager leur vision sur les enjeux des dossiers. Par ailleurs, on précise que ces positions préalables ne sont pas fermes et peuvent être débattues lors de la commission des études, s'il y a lieu. En effet, il ne serait pas souhaitable que ces précommissions des études dénaturent les échanges et les discussions qui pourraient se tenir durant les assemblées. Alain Lamarre rappelle que la commission des études doit être un lieu de réflexion et de débat pour enrichir la position collective. Il trouverait dommage que l'on se prive d'échanges et de débats qui feraient en sorte qu'une position puisse évoluer.
- La partie enseignante aimerait pouvoir échanger plus librement sur certaines questions pédagogiques et avoir davantage de temps pour en discuter. Cette suggestion pourrait se traduire soit en tenant plus de réunions de la commission des études, en prévoyant des plages horaires pour ces discussions ou en faisant des choix dans le plan de travail.
- On aimerait s'assurer d'avoir un climat d'ouverture qui suscite les échanges et la liberté d'expression dans le but de permettre aux membres d'exercer leur rôle adéquatement. On cite de nouveau le contexte autour du renouvellement du mandat du directeur général qui ne s'est pas déroulé dans un climat adéquat pour s'exprimer librement.
- Il serait intéressant d'avoir un représentant de la vie étudiante parmi les membres en raison du lien étroit de cet aspect avec la pédagogie. À cet égard, il est suggéré de revoir la composition des membres de la commission des études. On pourrait prévoir un statut d'invité, sans droit de vote.

- On se dit également préoccupé par l'absence d'étudiants à la commission des études et on réitère l'importance de leur présence à la commission des études. Alain Lamarre indique que des relances sont faites régulièrement auprès de l'Association étudiante, mais il verra à faire le suivi à ce propos. Patricia Tremblay suggère que l'Association étudiante procède à l'élection de leurs membres dans les instances avant le départ pour les vacances d'été de telle sorte que les horaires pourraient être ajustés en fonction des réunions de la commission des études. Par ailleurs, elle expose la problématique de procéder auxdites élections à ce moment.

#### **1.4 Adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

#### ***CDEL160913-01***

*Sur une proposition d'Aïcha Van Dun, dûment appuyée par Patricia Tremblay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.*

#### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- 1.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 1.2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres**
- 1.3 Améliorations et attentes**
- 1.4 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 1.5 Adoption du compte rendu de la réunion du 17 mai 2016**
- 1.6 Suivi du compte rendu de la réunion du 17 mai 2016**
- 1.7 Présentation des rapports de libération de tâche**
  - 1.7.1 Secondaire-collégial : établir un meilleur profil d'entrée des étudiants en Sciences de la nature**

*Invitée : Julie Vézina*
- 1.8 Adoption du plan de travail de la commission des études 2016-2017**
- 1.9 Présentation du document Évaluation du système d'assurance qualité (SAQ) du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption**

Par : Patricia Tremblay  
Invité : Dominic Leblanc

- 1.10 Nominations des membres de la commission des études aux comités**
  - 1.10.1 Conseil de la réussite
  - 1.10.2 Comité pour l'organisation des Journées pédagogiques
  - 1.10.3 Comité de révision de la Politique de valorisation de la langue française
  - 1.10.4 Comité de réflexion pour la Semaine de lecture
  - 1.10.5 Comité de révision des outils pour la présentation des rapports de libération de tâche
  
- 1.11 Adoption du plan de travail du Conseil de la réussite**

Par : Patricia Tremblay
  
- 1.12 Autres points**
  - 1.12.1 Ressources informatiques et besoins pédagogiques
  - 1.12.2 Consultation sur l'enseignement supérieur
  
- 1.13 Information**
  - 1.13.1 Suivi de la journée pédagogique du 16 août 2016
  
- 1.14 Dépôt de documents**
  - 1.14.1 Priorités de travail 2016-2017 du Service de la formation continue
  
- 1.15 Prochaine rencontre** : le mardi 4 octobre 2016
  
- 1.16 Levée de l'assemblée**

*Adoptée à l'unanimité.*

## **1.5 Adoption du compte rendu de la réunion du 17 mai 2016**

Les membres ont reçu le projet du compte rendu de la réunion du 17 mai 2016 avec la convocation.

Une correction est demandée à la page 4, au point 6.5.3. La 2<sup>e</sup> phrase devrait se lire comme suit : « *Ce projet, mené en collaboration avec Line Girard enseignante en TEE et la conseillère pédagogique des centres d'aide à l'apprentissage en lien avec les mécanismes existants du tutorat par les pairs, visait à favoriser la réussite des étudiants en difficulté d'apprentissage du programme qui sont de plus en plus nombreux.* »

Finalement, la résolution du point 6.10 devrait se lire comme suit : « *Aux termes des discussions, il est proposé par France Perreault, dûment appuyée par Éline-Marie Rouleau de mettre fin à la période d'expérimentation dès l'automne 2016 et de procéder l'automne prochain à une large consultation afin de prendre position si le CRLA poursuit cette mesure d'aide. Subséquemment, cette notion pourrait être introduite dans la prochaine révision de*

la PIEA et lors de l'élaboration du Plan de réussite institutionnel, toutes deux prévues prochainement. »

#### **CDEL160913-02**

*Sur une proposition de Jean-Luc Trussart, dûment appuyée par France Perreault, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 17 mai 2016 tel que modifié.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **1.6 Suivi du compte rendu de la réunion du 17 mai 2016**

Les membres sont informés qu'une rencontre du comité pour l'aménagement des locaux dans le projet d'agrandissement est prévue le 29 septembre prochain.

En ce qui a trait au rapport relatif à l'assurance qualité, celui-ci sera présenté au cours de la réunion. Par ailleurs, les trois collèges constituants feront adopter leur rapport respectif dans les instances cet automne qui sera par la suite acheminé à la direction générale pour être intégré dans un seul rapport. Le rapport régional sera présenté au conseil d'administration de juin prochain.

En suivi du point 6.10 *Avis à formuler au conseil d'établissement suite au Bilan de l'expérimentation de récupération des cours échoués - Annexe C015*, cet objet a été intégré dans le plan de travail de la commission des études.

Patricia Tremblay indique que les tableaux de bord du Système d'information des programmes (SIP) sont en élaboration et que les coordonnateurs des programmes/départements seront informés dès qu'ils seront disponibles.

Finalement, le dossier du plagiat sera intégré lors de la révision de la PIEA prévue l'an prochain et la campagne de promotion sera relancée cette année. On soulève tout de même une inquiétude en rapport au délai pour traiter ce dossier étant donné qu'Élaine-Marie Rouleau, qui avait apporté ce point à la commission des études, avait vue des failles dans l'application de la PIEA. Alain Lamarre prend note de ce commentaire.

#### **1.7 Présentation du rapport de libération de tâche**

1.7.1 Secondaire-collégial : établir un meilleur profil d'entrée des étudiants en Sciences de la nature *Invité : Julie Vézina*

Julie Vézina présente ce dossier. Elle indique que ce projet a été mené afin de connaître les raisons du nombre d'échecs relativement élevé aux premiers examens et d'abandons chez les étudiants de Sciences de la nature en première session. Le programme s'est interrogé

sur le degré de préparation réelle des étudiants à leur arrivée au collégial. Des pistes de réflexion ont été soulevées, particulièrement au niveau de l'orientation de certains des étudiants qui arrivent dans le programme et de la transition secondaire/collégial. Ce projet proposait d'entrer en contact directement avec les enseignants du secondaire puis d'analyser l'information récoltée par un questionnaire en ligne et lors de groupes de discussion.

Les objectifs de ce projet étaient de développer un lien entre les enseignants du secondaire et ceux de notre Cégep et de développer des outils pour nos enseignants visant à faciliter la réussite des étudiants dès leur arrivée.

Les enseignants de la Commission scolaire des Affluents et du Collège de l'Assomption ont été rencontrés et sondés. Ces derniers ont grandement apprécié les rencontres. En retour, les enseignants et les conseillers pédagogiques de ces écoles ont reçu les taux de réussite moyens en première session des dernières années de leurs étudiants (rapport non nominatif), inscrits à notre cégep en Sciences de la nature.

Julie Vézina fait part aux membres des constats et des actions qui seront menées en lien avec les lacunes observées. Elle dépose séance tenante un outil développé afin de mieux planifier les évaluations durant l'année scolaire.

Elle termine en mentionnant que le département travaille sur le développement d'un outil informatif sur les carrières possibles en Sciences de la nature.

L'ensemble des membres félicite Julie Vézina et le département pour la réalisation de ce projet et souligne que cette initiative pourrait s'appliquer à d'autres programmes.

## **1.8 Adoption du plan de travail de la commission des études 2016-2017**

Alain Lamarre présente les principaux objets au plan de travail de la commission des études pour 2016-2017. En lien avec les travaux à mener concernant l'annexe C-015 pour la récupération des cours échoués, Julien Lapan se questionne à savoir si la direction sait comment cette consultation sera menée. Alain Lamarre effectuera un suivi à la prochaine commission des études. Paul-Antoine Jetté indique que le département des Techniques administratives trouve tardive l'échéance du 24 janvier pour la présentation des recommandations suite à la consultation étant donné que cette annexe est utilisée par son département. Alain Lamarre prend note de ce commentaire, mais souligne toutefois qu'en raison de contraintes administratives, il sera peu probable que l'on soit capable de présenter un bilan avant cette date. D'autres changements sont demandés. Le plan de travail sera révisé et la mise à jour sera disponible sur Moodle.

**CDEL160913-03**

*Sur une proposition de Simon-Philippe Lebel, dûment appuyée par Paul-Antoine Jetté, il est résolu d'adopter le plan de travail de la commission des études 2016-2017.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**1.9 Présentation du document *Évaluation du système d'assurance qualité (SAQ) du CRLA***

*Par : Patricia Tremblay*

*Invité : Dominic Leblanc*

Patricia Tremblay et Dominic Leblanc présentent ce dossier. Patricia Tremblay précise que les documents seront disponibles sur Moodle après la réunion et que le rapport sera soumis pour avis aux membres de la commission des études à la prochaine rencontre. Elle informe les membres qu'un comité de travail a été mis sur pied, composé de Dominic Leblanc, Benoit Brousseau, Julie-Hélène Roy, Jean-Luc Trussart, Dominique Trudel, Caroline Doré, Marie-Ève Desaulniers (Direction de la formation continue), Geneviève Decelles (Direction des ressources humaines) et d'elle-même.

Un questionnement est soulevé à savoir pourquoi aucun enseignant ne faisait partie du comité. Patricia Tremblay rappelle qu'en raison de l'échéancier de la CEEC et pour ne pas retarder les travaux, ceux-ci ont dû être menés malgré les moyens de pression du syndicat des enseignants. Elle ajoute également qu'il s'agit davantage d'un processus administratif. Par ailleurs, tous les commentaires recueillis en commission des études ainsi qu'auprès des coordonnateurs à la suite du présent dépôt seront pris en considération.

Dominic Leblanc rappelle que l'opération d'assurance qualité a été commandée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). Auparavant, la CEEC visitait les cégeps pour examiner, par exemple, leurs rapports d'évaluation de programmes, leur Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ou leur Plan d'aide à la réussite. Elle adhère maintenant à une nouvelle approche. La CEEC tient moins à analyser nos productions, mais souhaite plutôt porter un regard sur l'ensemble de notre processus qui nous permet d'atteindre les objectifs que nous nous fixons.

Pour ce faire, les établissements doivent analyser l'ensemble des pratiques et des mécanismes permettant d'assumer leur mission, leurs responsabilités et leurs objectifs. Il s'agit de porter un regard critique sur les façons dont le Cégep élabore, met en œuvre et évalue ses politiques, procédures ou autres documents administratifs et pédagogiques lui permettant d'atteindre ses objectifs et d'établir un plan d'action.

Les travaux ont débuté à l'automne 2014 par la réception des documents de la CEEC. Après une période d'appropriation desdits documents, un comité régional a été mis sur pied afin de procéder à la rédaction du document. Un seul rapport doit être remis à la CEEC avec des sections séparées par collège constituant et pour le siège social.

Afin d'élaborer la partie locale, les membres du comité ont eu pour principal objet de recenser les mécanismes de leur service, de porter une appréciation sur ces mécanismes et de recommander un plan d'action. Les critères imposés par la démarche sont la qualité de nos programmes d'études, la qualité de l'évaluation des apprentissages et la qualité de la planification liée à la réussite. L'autoévaluation de la qualité de la planification stratégique est sous la responsabilité de la direction générale.

En ce qui a trait au secteur de la formation continue, le CCL témoigne des mécanismes uniquement pour la composante de la qualité de l'évaluation des apprentissages. Ceux visant la qualité des programmes d'études et la qualité de la planification liée à la réussite déployés par le secteur de la formation continue du CCL ne sont pas présentés dans le cadre du document local. Ils sont évalués par les deux autres collèges constituants.

Dominic Leblanc passe en revue le document qui a été transmis séance tenante aux membres et explique les actions menées dans le cadre des travaux. Aux termes du processus d'évaluation, 18 recommandations ont été émises afin d'améliorer l'efficacité du système d'assurance-qualité

Les membres de la commission des études seront appelés à se prononcer sur la cohérence de ces recommandations.

Dès que la commission des études formule un avis favorable, ce document sera par la suite présenté au conseil d'établissement pour adoption. Par la suite, la partie locale sera intégrée au rapport régional qui sera adopté au conseil d'administration de juin 2017. La visite de la CEEC est planifiée pour 2017-2018.

On souligne que bien qu'il s'agisse davantage d'un dossier administratif, on trouve au contraire que les enseignants sont visés par ces outils et qu'un délai plus long devrait être accordé étant donné l'adoption du rapport régional qu'en juin 2017.

Patricia Tremblay indique qu'effectivement, toutes les recommandations touchent les enseignants, mais assurément ceux-ci seront impliqués dans la suite.

Il est également mentionné que bien que l'on comprenne que le Cégep doit répondre à la demande de la CEEC, il n'en demeure pas moins que cette reddition de compte est excessive. On mentionne que la CEEC est déconnectée de la réalité des cégeps et que cette bureaucratie prend beaucoup de temps et d'énergie qui pourraient être utilisés à d'autres fins. On soulève de l'inquiétude quant aux recommandations qui visent l'autonomie professionnelle et qui alourdissent la tâche des enseignants. Certains membres se questionnent sur la marge de manœuvre réelle qu'ils ont en ce qui a trait aux recommandations.

D'autres questionnements subsistent. Est-ce que la mise en œuvre dans le milieu de ces mécanismes est réellement évaluée? Une importance doit être accordée au respect et à l'application de ces mécanismes.



Les membres aimeraient porter un regard sur les autres critères évalués pour la formation continue ainsi que sur le rapport régional. Alain Lamarre effectuera un suivi à la prochaine réunion.

Il est mentionné qu'il n'y a pas d'échéancier pour la réalisation des 18 recommandations et que le Cégep peut convenir de ce dernier et de la façon d'en assurer une réelle mise-en œuvre.

Une clarification est demandée en ce qui a trait aux attentes envers les membres à l'égard du document présenté. Patricia Tremblay précise que le CCL est soumis au gabarit et au devis d'évaluation régional. Par conséquent, les commentaires pouvant porter sur le devis déjà présenté à la commission des études ou la présentation du rapport, pourraient ne pas obtenir écho dans le rapport régional. Le CLL n'avait pas à témoigner de tous ses mécanismes, il a choisi stratégiquement les principaux. Par ailleurs, d'autres objets pourraient être évalués. Si la commission des études soulève, suite à cette consultation, d'autres mécanismes qui devraient être revus, le cégep pourrait décider de les revoir dans ses plans de travail. L'objectif du processus est d'amorcer une démarche nous menant vers une amélioration continue de la qualité de nos programmes d'études.

Finalement, Alain Lamarre indique qu'il s'agit d'un exercice important et que si les membres estiment avoir besoin davantage de temps pour consulter le milieu, l'échéance pourrait être repoussée.

L'ensemble des membres félicite Dominic Leblanc pour sa présentation.

## **1.10 Nominations des membres de la commission des études aux comités**

### **1.10.1 Conseil de la réussite**

Ce comité institutionnel agit à titre de comité-conseil de la commission des études en matière de réussite scolaire. Il a, entre autres, comme mandat d'orienter les actions du Plan institutionnel d'aide à la réussite, d'assurer le suivi et de réaliser son évaluation.

Le conseil est composé de 13 membres issus de la commission des études et du milieu, nommés pour un mandat de deux ans, soit :

- (1) Direction adjointe du Service de l'organisation, du cheminement et de la réussite scolaires
- (1) Aide pédagogique individuelle
- (1) Conseillère en services adaptés
- (1) Conseillère pédagogique aux centres d'aide à l'apprentissage et au SAIDE
- (1) Conseiller pédagogique aux programmes
- (1) Conseiller à la vie étudiante

- (2) Enseignants de la commission des études
- (2) Enseignants nommés par l'assemblée générale des enseignantes et des enseignants
- (1) Employé de soutien de la commission des études
- (2) Étudiants nommés par l'Association des étudiantes et des étudiants du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Les deux enseignants nommés lors de l'assemblée générale des enseignants sont Christiane Généreux et Stéphane Chouinard. Patricia Tremblay mentionne que les deux membres de la commission des études nommés l'an dernier étaient Brigitte Aubin et Éline-Marie Rouleau. Les membres sont en accord à ce qu'elles poursuivent leur mandat au sein du Conseil de la réussite, malgré le fait qu'elles ne siègent plus à la commission des études.

#### **CDEL160913-04**

*Sur une proposition de Jean-Luc Trussart, dûment appuyée par Paul-Antoine Jetté, il est résolu qu'Éline-Marie Rouleau et Brigitte Aubin poursuivent leur mandat au sein du Conseil de la réussite, malgré le fait qu'elles ne siègent plus à la commission des études.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### 1.10.2 Comité pour l'organisation des Journées pédagogiques

Aucun membre ne se propose.

#### 1.10.3 Comité de révision de la Politique de valorisation de la langue française

Les membres sont en accord à ce que France Perreault, Éline-Marie Rouleau, Dominique Trudel, Danielle Pépin et Simon-Philippe Lebel poursuivent leur mandat au sein du Comité de révision de la Politique de valorisation de la langue française.

#### **CDEL160913-05**

*Sur une proposition de Paul-Antoine Jetté, dûment appuyée par Stéphane Chouinard, il est résolu que France Perreault, Éline-Marie Rouleau, Dominique Trudel et Danielle Pépin poursuivent leur mandat au sein du Comité de révision de la Politique de valorisation de la langue française.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### 1.10.4 Comité de réflexion pour la Semaine de lecture

Les membres suivants sont intéressés à participer aux travaux de réflexion pour la Semaine de lecture : Aïcha Van Dun, Stéphane Chouinard, Simon-Philippe Lebel et Paul-Antoine Jetté.

#### **CDEL160913-06**

*Sur une proposition de Dominique Trudel, dûment appuyée par Danielle Pépin, il est résolu d'adopter les nominations d'Aïcha Van Dun, Stéphane Chouinard, Simon-Philippe Lebel et de Paul-Antoine Jetté aux titres de représentants de la commission des études au Comité de réflexion pour la Semaine de lecture.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### 1.10.5 Comité de révision des outils pour la présentation des rapports de libération de tâches

Les membres suivants sont intéressés à participer aux travaux du Comité de révision des outils pour la présentation des rapports de libération de tâches : Stéphane Chouinard, Jean-Luc Trussart, Paul-Antoine Jetté et France Perreault.

#### **CDEL160913-07**

*Sur une proposition de Marie-Ève Dupuis Roussil, dûment appuyée par Patricia Tremblay, il est résolu de nommer Stéphane Chouinard, Jean-Luc Trussart, Paul-Antoine Jetté et France Perreault à titre de membres du Comité de révision des outils pour la présentation des rapports de libération de tâches.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **1.11 Adoption du plan de travail du Conseil à la réussite**

Patricia Tremblay effectue l'état de situation et passe en revue ce document.

#### **CDEL160913-08**

*Sur une proposition de Stéphane Chouinard, dûment appuyée par Jean-Luc Trussart, il est résolu d'adopter le plan de travail du Conseil à la réussite.*

*Adoptée à l'unanimité.*

## **1.12      Autres points**

### **1.12.1   Ressources informatiques et besoins pédagogiques**

Julien Lapan rappelle à la direction qu'à la fin de 2014-2015, un des postes de technicien en informatique avait été aboli. À ce moment, une résolution avait été adoptée en assemblée syndicale des enseignants pour dénoncer le fait que les ressources en informatique apparaissaient nettement insuffisantes pour répondre aux besoins pédagogiques des enseignants. Les ressources informatiques ne sont pas à la hauteur pour répondre aux besoins informatiques de notre institution à la suite de cette abolition. On soulève également le fait que les nouveaux ordinateurs portables des enseignants n'ont pas de lecteurs DVD.

Alain Lamarre prend note de ces commentaires et mentionne que cet aspect s'inscrit dans la réflexion à mener dans le cadre d'un éventuel réinvestissement ministériel.

### **1.12.2   Consultation sur l'enseignement supérieur**

En lien avec la volonté de la nouvelle ministre de l'Éducation de mettre sur pied un conseil des collèges relatif à la consultation en enseignement supérieur, Julien Lapan interpelle la direction afin que le délai de consultation soit plus long. De plus, si la direction présente un mémoire, il demande à ce que celui-ci soit présenté à la commission des études.

Alain Lamarre prend note de ces demandes.

## **1.13      Information**

### **1.13.1   Suivi de la journée pédagogique du 16 août 2016**

Marie-Eve Dupuis-Roussil indique aux membres que l'accueil de la direction ainsi que les activités entourant la journée pédagogique furent très appréciés. Elle fait part brièvement des commentaires. Certains participants ont indiqué qu'il serait apprécié de prévoir d'autres types d'activités pour le personnel administratif.

Elle profite de l'occasion pour remercier les membres du comité, soit France Perreault, Jean-Luc Trussart, Julie Gagné et Éline Dupont.

**1.14**      **Dépôt de document**

1.14.1    **Priorités de travail 2016-2017 du Service de la formation continue**

Ce document a été transmis avec la convocation. On se questionne sur le fait qu'il n'y ait pas d'échéances aux priorités présentées par la formation continue. Alain Lamarre effectuera le suivi lors d'une prochaine commission des études.

**1.15**      **Prochaine rencontre**

La prochaine réunion est prévue le mardi 4 octobre 2016.

**1.16**      **Levée de l'assemblée**

***CDEL160913-09***

*Il est proposé par Stéphane Chouinard de lever la séance à 16 h 25.*

*Adoptée à l'unanimité.*

---

Alain Lamarre  
Directeur du collège constituant de L'Assomption  
et président d'assemblée